



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16/12/2020

### **PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE PILLÉ : UNE SAISIE DOUANIÈRE RECORD**

Un ensemble d'objets archéologiques d'une valeur encore inestimable saisi grâce à une coopération exemplaire entre les autorités belges, le ministère de la Culture et la Douane.

Une enquête menée en coopération avec les autorités belges, les services déconcentrés du ministère de la culture et la douane, a permis la saisie de 27 400 objets classés biens culturels. Cette saisie de pièces archéologiques pillées est à ce jour une des plus importantes jamais réalisée en France.

En septembre 2019, un résident français en Belgique déclare la découverte fortuite sur son terrain d'un trésor monétaire composé de 14.154 pièces de l'époque romaine.

L'examen de ces pièces conduit les autorités belges à remettre en cause la véracité de ce récit et à partager leurs soupçons avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la Région Grand Est. Celle-ci se tourne alors vers la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), en charge de la lutte contre les trafics de biens culturels.

C'est lors d'une visite domiciliaire que les enquêteurs des douanes, accompagnés d'archéologues de la DRAC Grand-Est découvrent un ensemble de pièces archéologiques d'une qualité exceptionnelle.

Parmi les objets saisis, figurent des bracelets et torques (colliers) datant de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer, un dodécaèdre romain dont il n'existe qu'une centaine d'exemplaires connus et dont l'utilisation demeure une énigme archéologique, mais également des fibules romaines, des boucles de ceintures mérovingiennes, médiévales et de la Renaissance, des éléments de statues, des monnaies romaines et gauloises pillées dans des ateliers de fabrication référencés comme sites archéologiques. Au total, 13 246 objets sont saisis.

Les enquêteurs obtiennent à cette occasion confirmation que le trésor monétaire à l'origine de leurs soupçons est bien issu de divers pillages en France.

### **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes Publics ont déclaré : « *Nous nous réjouissons de cette coopération exemplaire entre les douaniers, les archéologues et nos amis belges, que nous remercions très sincèrement pour leur vigilance. Elle a permis la saisie d'un trésor archéologique inestimable. L'infracteur est passible d'emprisonnement et de centaines de milliers d'euros d'amende douanière. C'est un message clair adressé à ceux qui, pour le profit et le plaisir égoïste de quelques-uns, nous privent de notre patrimoine commun et effacent des pans entiers de notre histoire.* »

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture : « *Cette saisie illustre une nouvelle fois la qualité de la collaboration entre les services du ministère de la culture et ceux de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières, ainsi que l'importance de la coopération européenne face à une activité criminelle qui ne connaît pas les frontières. Le ministère de la culture est pleinement mobilisé, en lien avec l'ensemble des ministères concernés, dans la lutte contre les différentes atteintes au patrimoine culturel, au niveau national comme international. Pillages et trafics provoquent des pertes souvent irrémédiables à ce bien commun qu'est notre patrimoine archéologique.* ».

## [POUR ALLER PLUS LOIN](#)

**Lien vers l'album photo : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/6BG8E1>**

**La vidéo des objets saisis : <https://www.youtube.com/watch?v=Zq002USGaxA&feature=youtu.be>**

**L'interview des protagonistes : <https://www.youtube.com/watch?v=DZjszzlebXU>**

**La vidéo des objets saisis à télécharger : <https://we.tl/t-PF9SI7msSd>**

## **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)